

2021 DU 29 Dénomination quai Jacques Chirac (7e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Lors de la séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019, j'ai émis le souhait qu'un lieu emblématique de Paris soit dénommé en mémoire de Jacques Chirac, maire de Paris de 1977 à 1995 et Président de la République française de 1995 à 2007, né à Paris (5e) le 29 novembre 1932 et décédé à Paris (6e) le 26 septembre 2019.

Il vous est aujourd'hui proposé de lui rendre hommage en attribuant son nom à une partie du quai Branly à Paris (7e).

Jacques Chirac a fortement marqué de son empreinte l'histoire de notre pays durant son parcours politique au service de la Ve République.

Quand il devient Président de la République en 1995, il a déjà une carrière conséquente aussi bien à l'échelon local que national. Conseiller municipal de Sainte-Féréole et député de Corrèze de 1967 à 1995, il est président du Conseil Général de Corrèze de 1970 à 1979. Il occupera plusieurs postes ministériels dont deux fois celui de Premier ministre, sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing (1974-1976) et celle de François Mitterrand (1986-1988).

L'histoire de Jacques Chirac est intimement liée à celle de Paris. C'est en tant que Président du Rassemblement pour la République (RPR), qu'il vient de créer, qu'il devient Maire de Paris en 1977. Il le restera pendant dix-huit ans jusqu'à son élection à la Présidence de la République le 7 mai 1995. Paris lui doit notamment le Musée du Quai Branly - Jacques Chirac.

Titulaire de nombreuses décorations françaises et étrangères, il était notamment Grand-Croix de la Légion d'Honneur, Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite, Croix de la Valeur militaire avec Etoile d'Argent 1957, médaillé de l'Aéronautique, Chevalier du Mérite agricole, des Arts et Lettres, de l'Etoile Noire, du Mérite sportif et Grand-Croix du Mérite de l'Ordre souverain de Malte.

Il convenait de trouver un lieu digne de Jacques Chirac, faisant écho à sa personnalité et à son engagement. Le quai Branly situé entre la place de la Résistance et le pont d'Iéna semblait tout indiqué. Sans son action volontariste, le projet du Musée du quai Branly – Jacques Chirac n'aurait pas été mené à bien. Et nous connaissons tous la passion du Président Chirac pour les Arts premiers.

Si vous en êtes d'accord, la dénomination "quai Jacques Chirac" sera attribuée au quai Branly, voie publique, commençant place de la Résistance et finissant pont d'Iéna et esplanade des Ouvriers de la Tour Eiffel à Paris (7e), conformément au plan annexé au présent exposé des motifs, en dérogation à la règle qui prévoit que le nom d'une personnalité ne peut être attribué à une voie publique de Paris que cinq ans au plus tôt après son décès.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris

2021 DU 29 Dénomination quai Jacques Chirac (7e).

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel Mme la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination "quai Jacques Chirac " à une partie du quai Branly situé dans le 7e arrondissement ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 7e arrondissement en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Laurence PATRICE au nom de la 2e commission,

Délibère :

Article 1 : La dénomination "quai Jacques Chirac" est attribuée au quai Branly, voie publique, commençant place de la Résistance et finissant pont d'Iéna et esplanade des Ouvriers de la Tour Eiffel à Paris (7e).

Article 2 : Il est dérogé à la délibération du Conseil Municipal en date du 23 décembre 1932, modifiée par la délibération du 9 décembre 1938, portant nouvelle réglementation relative à la dénomination des voies de Paris.